



Note aux parents d'élèves

Inscriptions rentrée scolaire 2017-2018

Une fiche de renseignements pour le service périscolaire est à retirer à la mairie selon les horaires suivants : *lundi, mardi et jeudi de 13h30 à 17h30, mercredi de 14h30 à 18h30 et vendredi de 13h30 à 17h* :

du 3 au 14 avril 2017

Vous devez impérativement compléter ce document et le retourner en mairie **avant le 21 avril 2017 dernier délai.**

A défaut, aucune inscription ne sera prise en compte.

Le secrétariat